

**P.V. Commission Outre-mer (COM)**  
**N° 1 DU 20 AVRIL 2026**  
*Siège de la FFA- Réunion élargie*

**Présidence**

Marcel FERRARI

**Présents**

Moana KERVELLA (P-F) – Élodie CAIRO (GUA) – Susan GARCIA (MAR)  
Annick LEVEQUE (C-T) – Rahim MAOULIDA (MAY) – Hugues PARSEMAIN (MAR)  
Jean- Claude PRIANON (REU) – Jean-Marc HARDY (REU) – Lucile GAZE (REU)  
Jean-Louis PRIANON (REU) - Jérôme TROYAT (N-C) – Magali JASARON (St Barth-St  
Martin) – Christian MONTOUT (GUA) – Pierre-François BARDET (GUA)

**Assistent**

Jean GRACIA (Président FFA) – Jérôme VILLON (Directeur général) – Frank BIGNET  
(DTN) – Frédéric BURLETT (Trésorier général) – Nicolas PARÉSY (Secrétaire général)  
Béatrice PFAËNDER (Secrétaire générale Adjointe) – Laurence MANFREDI (Référente O-  
M DTN)

**En visioconférence**

Cécile GILROY (P-F) – Ibrahim MCOLO (MAY) – Emmanuelle JAEGER (Présidente  
Déléguée)

- Début de la réunion : 10h10 -

**1. Ouverture de la réunion par Marcel FERRARI**

Comme prévu dans le projet de mandature du Président Jean Gracia, nous accordons une attention particulière aux Territoires Ultramarins d'où la tenue de cette réunion annuelle en présentiel sur une journée afin de d'avoir plus de temps pour traiter les différents sujets au lieu de l'heure et demie au sein du Congrès Fédéral les année précédentes.

Cette réunion se tiendra en 2 parties, collégiale le matin puis par zone géographique l'après-midi (45 minutes par territoire)

Je regrette l'absence de représentants de la Guyane et de Wallis et Futuna !

**2. Intervention du Président de la FFA - Jean GRACIA**

Le Président insiste sur la diversité des territoires, il y a des Ligues, des Comités Territoriaux et un Comité Départemental (Mayotte) et l'attachement que nous avons à nos territoires ultramarins.

Après une période un peu compliquée, nous programmerons des visites dans les territoires auxquelles participeront, à mes côtés, le DTN, le DG et le Président de la Commission O-M.

### 3. Intervention de la Présidente déléguée – Emmanuelle JAEGER

Emmanuelle JAEGER indique que le Plan de Développement, évoqué durant le Congrès fédéral et l'Assemblée générale à Saint-Brieuc sera bientôt constitué de fiches par territoire. Par ailleurs, la Présidente déléguée reste à disposition pour faire avancer et déployer ce Plan de Développement Fédéral sur chaque territoire en tenant compte des spécificités locales.

Jean-Louis PRIANON demande ce qu'il en est des aides financières pour les Meetings.

→ Jean GRACIA : les aides aux Meetings ont été modifiées afin de privilégier l'organisation des Championnats de France de niveau 1. Toutefois, les aides pour la participation aux Meetings et Championnats internationaux locaux sont maintenues.

Annick LEVEQUE : le territoire de St Pierre et Miquelon ne peut pas participer aux *Carifta Games*, mais le Comité souhaiterait des aides pour des participations en territoire canadien proche.

→ Le Président prend note pour une étude postérieure.

Élodie CAIRO : les critères de remboursement pour les Coupes de France Minimes ne sont pas atteignables par l'Outre-mer, il faudrait les revoir.

Moana KERVELLA : Idem pour Equipe Athlé

Hughes PARSEMAIN : nous sommes venus il y a 3 ans avec une équipe globale Antilles, mais cela nous est revenu très cher. Pourtant, les jeunes sont très motivés pour y participer

→ Frédéric BURLETT : la circulaire financière avait été maintenue telle qu'elle en 2025. A présent que nous sommes plus rassurés sur les finances fédérales pour 2026, nous réviserons en conséquence les circulaires financières afin de tenir compte des particularités des territoires ultramarins. Le Trésorier général demande que les remarques lui soient envoyées.

Moana KERVELLA : au sujet de l'aide à l'hébergement lors de nos venues, le remboursement s'élève jusqu'à concurrence de 75 € par jour sur présentation de justificatif ; il vaudrait mieux parler de forfait de 75 € par jour, sachant que la journée avec hébergement, petit déjeuner et 2 repas dépasse largement les 75 €.

Quant à la formation continue et perfectionnement des juges, la P-F n'a jamais utilisé la possibilité d'envoi d'un juge pour les Championnats de France niveau 1. Quelles seront les Ligues qui y auront droit cette année ?

### 4. Intervention du Trésorier général – Frédéric BURLETT

Suite à différentes questions relatives aux demandes de remboursement, un aménagement de la circulaire financière est envisagé afin de ne pas traiter ces demandes comme celles de la métropole.

- Les notes de frais sont à envoyer à la Commission des Finances.  
[commission.finances@athle.fr](mailto:commission.finances@athle.fr) → copie Marcel FERRARI [marcel.ferrari@athle.fr](mailto:marcel.ferrari@athle.fr)
- Les ligues ont un Agent de Développement financé par la Fédération ; les remboursements se feront 3 fois par an (avril, octobre et décembre) : il faudra fournir une facture et la copie des bulletins de salaire correspondants.
- Prévoir au plus tôt la généralisation de JENJI : le logiciel de traitement des notes de frais.

Hughes PARSEMAIN : le haut-niveau et l'accompagnement des athlètes en stage pré-France, ce sont les clubs et les Ligues qui en assument les frais. Une étude est à mettre en place : il s'agit de savoir si le budget est bien dimensionné.

Frank BIGNET : les prises en charge dépendent du niveau de l'athlète. Hors périmètre de l'Equipe de France (EDF), c'est la circulaire financière qui s'applique.

Jérôme VILLON : nous sommes face à un enjeu majeur, celui de l'adaptabilité du fonctionnement fédéral dans le but de réduire au maximum les difficultés liées aux distances. Des outils fédéraux sont à l'étude, par exemple : JENJI, la refonte du SI-FFA... il s'agit d'aller le plus vite possible vers l'efficience.

La partie Pôle de développement est aussi très concernée avec Philippe BOIDÉ et Solène TRIOREAU ainsi qu'Alexandre DODU à la DTN.

## 5. Intervention du Directeur Technique National Frank BIGNET

Un mot clé : l'adaptation et cela, au-delà des spécificités géographiques. Nous devons être capables d'avoir un regard à 360° sur vos problématiques. Il nous faut adapter les compétences sans multiplier les allers/retours.

Un tour politique de toutes les Ligues est prévu, l'efficacité sera nécessaire en termes de développement.

Laurence MANFREDI est la référente DTN pour l'Outre-mer ; nous sommes bien dans transversalité souhaitée et la prise en compte des spécificités de l'Outre-mer.

Christian MONTOUT : la CTS est-elle à 100 % sur des missions nationales ?

→ Frank BIGNET : celle-ci a des missions sur des actions nationales. Vous avez la chance en Guadeloupe d'avoir un CREPS.

Jean-Claude PRIANON : à noter l'intégration faible des jeunes athlètes sur les stages nationaux

→ Frank BIGNET : on peut déjà se poser la question de la pertinence de faire voyager des athlètes pendant 2 jours pour 2 jours de stage... Pour autant, comment faire pour maintenir et développer le lien ?

Jérôme TROYAT : les stages de type Collectif 2024, seront-ils poursuivis pour les collectifs identifiés, actuellement ?

→ Frank BIGNET : le programme 2036 va devoir se déployer aussi dans vos territoires.

Hughes PARSEMAIN : il y a aussi le problème des athlètes aux compétitions et meetings qualificatifs !

→ Frank BIGNET : les problèmes peuvent être étudiés par anticipation. La situation socioprofessionnelle des athlètes est importante afin que les athlètes puissent rester en séjour prolongé en métropole.

Le Secrétaire général, Nicolas PARÉSY, rappelle qu'il ne faut pas hésiter à contacter le Secrétariat fédéral à l'adresse → [secretariat@athle.fr](mailto:secretariat@athle.fr)

En outre, Béatrice PFAËNDER, Secrétaire général adjointe précise qu'elle est également Présidente de la Commission des Statuts et Règlements (CSR) et qu'on peut également utiliser l'adresse suivante → [csr@athle.fr](mailto:csr@athle.fr)

Laurence MANFREDI : informe qu'un premier diagnostic sur les équipements des territoires ultramarins a été réalisé. Les rénovations des installations existantes seront privilégiées.

## 6. Visite des Territoires

Le déplacement vers les territoires ultramarins se fera par zones géographiques. Elles vont être programmées en réunion de cet après-midi.

Seront du déplacement :

- le Président Jean GRACIA,
- le Directeur technique national Frank BIGNET,
- le Directeur général Jérôme VILLON,
- le Président de la COM Marcel FERRARI et
- des référents DTN éventuels.

Il sera judicieux de prévoir des réunions avec les collectivités territoriales, les Comités directeurs des structures et les Clubs.

- Pause déjeuner 12h15/13h50 –

## 7. Réunion par zone géographique

### 1. Océan Pacifique

Référente : Cécile GILROY

- Jérôme TROYAT : revoir les indemnités de déplacement. En effet, les tarifs aériens représentent pratiquement le double des autres zones, Océan Indien ou Atlantique. A plus forte raison pour Wallis et Futuna qui passent via la Nouvelle-Calédonie pour se rendre en métropole.
- Moana KERVILLA : les Jeux du Pacifique Tahiti 2027 (fin juillet-début août) : quel soutien de la Fédération ?
- Jérôme TROYAT : présentation du plan de développement sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie et l'association de Wallis et Futuna : merci pour le financement de 2 demi-postes d'agent de développement. Ambition pour un 3<sup>ème</sup> stade en région centrale, sachant que le sud et le nord comptabilisent une installation.
- L'occasion des Jeux du Pacifique permettra la visite du staff fédéral (juillet-août 2027).

### 2. Océan Indien

Référent : Jean-Claude PRIANON

- Visite prévue début décembre entre le 3 et le 10.
- Rahim MAOULIDA : à Mayotte, on rencontre de gros problèmes de structuration avec le Comité départemental et certains clubs : d'énormes besoins de formation en vue de collaborer avec La Réunion.  
De plus, il faut savoir qu'aucune installation d'athlétisme est en état !

### 3. Océan Atlantique

Référente : Susan GARCIA

- Visite prévue entre le 12 et le 20 octobre prochains (circuit à définir).
- Prévoir ultérieurement un déplacement à St Pierre et Miquelon.
- Hugues PARSEMAIN : grande problématique l'état des pistes d'athlétisme pourtant assez nombreuses
- Même problème que sur les autres territoires de la zone : pas de piste synthétique à St Pierre et Miquelon et une seule en asphalte.
- Les formations et, surtout les validations des diplômes, s'avèrent très problématiques. Réfléchir à une validation par des référents locaux.
- La Guyane est non présente, hélas ; un déplacement particulier est prévu très prochainement.

- *Fin de la réunion : 17h00* -



**Marcel FERRARI**  
**PRÉSIDENT DE LA COM**